Délibération n°2016.00031

Finances - Adoption du budget primitif - Exercice 2016

Séance du 11 avril 2016

Département de la Seine et Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Mitry-Mory
Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice : 33
présents : 22
absents excusés représentés : 10
absent excusé non représenté : 1

L'an deux mille seize, le 11 avril, le Conseil municipal, dûment convoqué le 05 avril, s'est réuni à Salle Jacques Prévert, à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :
Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Benoît PENEZ, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, M. Jacques DURIN, M. Gilbert TROUILLET, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, M. Farid DJABALI, Mme Louise DELABY, Mme Claire KAHN (Arrivée à 20h45), M. Mohamed KACHOUR, M. Sylvain BERNARD, M. Gérard GAUTHIER, M. Philippe LALOUE, Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, M. Laurent PRUGNEAU, M. Sun-Lay TAN

ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS :
Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à M. Franck SUREAU, Mme Dominique DUIGOU donne pouvoir à M. Luc MARION, Mme Yannick REIS LAGARTO donne pouvoir à M. Gilbert TROUILLET, Mme Julie MOREL donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, M. Vincent BOT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BONTOUX, Mme Adeline TEULALE donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, M. Loris BOULOGNE donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Dominique MANIERE donne pouvoir à M. Laurent PRUGNEAU, Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à M. Philippe LALOUE, Mme Isabelle PEREIRA donne pouvoir à Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT

ABSENT EXCUSÉS NON REPRESENTÉ :
Mme Josiane MARCOUD

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Farid DJABALI

Hôtel de Ville
Secrétariat général
11/13, rue Paul
Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 61 48

www.mitry-mory.net
info@mitry-mory.net

Délibération n° 2016.00031

Finances - Adoption du budget primitif - Exercice 2016

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport et la proposition de Monsieur Franck SUREAU, Adjoint au Maire, délégué à la vie des quartiers et aux finances,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-1 à L. 1612-20 et L-2311-1 à L.2343-2,

Vu la Loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13, prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3500 habitants,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 11 février 2016,

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 4 avril 2016,

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	**32**
POUR :	**24 dont 7 par mandat** Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON , Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	**8 dont 3 par mandat** Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

ADOPTE le budget primitif pour 2016 comme suit :

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS DU MAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	INTITULE	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
011	Charges à caractère général	8 664 242,76	
012	Charges de personnel	22 955 384,38	
013	Atténuation de charges		890 000,00
014	Atténuation de produits	350 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 998 629,62	
66	Charges financières	675 000,00	
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	
022	Dépenses imprévues	150 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	5 391 222,49	
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	615 731,01	140 000,00
70	Produits des services		1 619 230,00
73	Impôts et taxes		33 094 574,19
74	Dotations et participations		3 660 825,65
75	Autres produits de gestion courante		302 747,00
76	Produits financiers		22,03
77	produits exceptionnels		289 953,25
002	Solde reporté		815 358,14
	TOTAL SECTION DE FOCNTIONNEMENT	**40 812 710,26**	**40 812 710,26**

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP.	INTITULE	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
10	Dotations, et fonds propres		963 815,00
13	Subvention d'investissement		1 597 426,50
	rar 2015	1 275 075,59	614 313,50
16	Emprunts - dettes et caution	3 201 000,00	3 801 000,00
	Opérations d'équipement	3 474 537,00	
20	Immobilisations incorporelles	220 000,00	
204	Subvention d'équipement versée		
21	Immobilisations corporelles hors opérations	5 183 658,00	
27	Autres immobilisations financières		
45	Opérations pour compte de tiers	6 000,00	6 000,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		5 391 222,49
024	produits des cessions		
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	140 000,00	615 731,01
041	Opérations patrimoniales		
001	Solde reporté	3 049 735,75	
1068	Affectation du résultat		3 710 497,84
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	**16 700 006,34**	**16 700 006,34**
	TOTAL GENERAL	**57 512 716,60**	**57 512 716,60**

Et ont, les membres présents, signé au registre.
Pour extrait conforme,
Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.